

Où sont les générations intellectuelles tunisiennes ?

Ilhem MARZOUKI

Maître assistante en sociologie politique à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis. Ses travaux portent principalement sur le féminisme en Tunisie et son histoire. Elle est l'auteur de : *Le mouvement des femmes en Tunisie au XX^e siècle* (Cérès Production, 1993), et de *Femmes d'ordre ou désordre de femmes ?* (Noir sur Blanc, 1999). Elle a également contribué à l'ouvrage *Parcours d'intellectuels maghrébins* (Karthala-Institut Maghreb-Europe, 1999).

Dans le cadre du programme scientifique «Les générations intellectuelles dans l'action sociale, culturelle et politique au Maghreb», initié par l'Institut Maghreb-Europe de l'Université Paris VIII, s'est constitué un groupe de recherche pluridisciplinaire local abrité par l'IRMC. Ce groupe a entamé ses réunions internes dès l'année 1997-98 les ponctuant par l'accueil de journées scientifiques maghrébines consacrées « À la recherche des générations intellectuelles et politiques » en février 2000. Il vient de clôturer ses travaux en avril 2001. La présentation suivante se veut une synthèse des différentes contributions des membres de ce groupe ainsi que des débats qui ont fait écho à ces contributions en les enrichissant et les modulant à la fois. Le programme global devrait, quant à lui, s'achever au début de l'année 2002 par un colloque organisé par l'Institut Maghreb-Europe.

I - Problèmes de définition et de méthode

Les discussions sur lesquelles se sont entamés les travaux du groupe ont, assez longuement, porté sur une double difficulté. D'un côté, définir la notion de génération intellectuelle et, de l'autre, trouver un domaine d'application à cette notion dans le contexte de la société tunisienne. S'agissant du premier aspect, la controverse portait sur l'échelle d'appréhension à

privilégier : fallait-il partir de profils intellectuels individuels pour déboucher sur une hypothétique congruence de profils produisant, par effet cumulatif, un phénomène générationnel ? Ou bien fallait-il, à l'inverse, partir de la définition mannheimienne de la génération intellectuelle référant à des « moments fondateurs » qui provoquent un renouvellement des conceptions et des valeurs au sein d'une société ? Ces échanges contradictoires n'étaient pas indifférents au second volet de la difficulté soulignée car ils conduisaient à remettre en cause la pertinence des paramètres générationnels établis par Karl Mannheim¹ relativement à la société tunisienne : ils conduisaient à mettre en doute l'émergence même du phénomène générationnel, parlant de cette société. Une issue à ces dilemmes a pu, finalement, être trouvée à travers la décision pragmatique de définir, au sein du groupe, un certain nombre de critères appelés à être soumis à un test de validité par le biais de leur confrontation à un découpage générationnel socio-historique.

La construction de la grille de critères s'est donc faite sous le mode de la connaissance spontanée. Elle tend à combiner, plus ou moins intuitivement, certains des paramètres proposés par Mannheim avec ce qui est perçu comme pouvant potentiellement être des facteurs de clivages entre générations d'idées. En définitive, un consensus s'est opéré autour des modalités de repérage suivantes : la première grande distinction a concerné le découpage entre les critères synchroniques et les critères diachroniques.

Les critères synchroniques ont, à leur tour, été ventilés en cinq rubriques : les affinités de contenu (affinités régionales et sociales, affinités de formation, analyses de la situation et réponses) ; le mode de structuration (personnalités/leaders, espaces/lieux géographiques, réseaux/relais avec l'étranger, formes organisationnelles) ; le mode d'énonciation publique (valeurs/normes, discours d'auto-identification, style

¹ Karl Mannheim, *Le problème des générations*, Nathan, 1990.

générationnel) ; le rapport à l'État (statut, positionnements) ; le rapport à l'espace public (débat, productions, actions collectives, impact sociétal).

Les critères diachroniques ont été également subdivisés en quatre : moment ou événement fondateur ; rapport entre générations ; temps de maturation-latence et temps d'effervescence-activité ; génération longue et génération courte.

Le découpage générationnel *a priori* qui a été adopté, a été proposé par l'historien Raouf Hamza. Celui-ci a déterminé des séquences générationnelles à partir de la cristallisation, à chacune des étapes, d'un nouveau questionnement soumis par la conjoncture historique à la génération en cours défiant les capacités de celle-ci à le maîtriser et à le surmonter. Ainsi, à la génération des « pionniers » (1881-1914), la question stimulant le débat a concerné les causes sociales et culturelles du « retard » qui en auraient favorisé le phénomène colonial. À la génération suivante, « les fondateurs » (1920-1935) se sont polarisés sur la question de savoir comment se désengager de l'emprise coloniale et se donner des instruments de libération. La génération des « successeurs » (1945-1955) s'est agrégée autour de la question de la construction du modèle national de l'après-indépendance. Enfin la génération des « héritiers » (1956-1980) a été portée par la question : Que faire de l'indépendance ? À titre prospectif, il a été supposé l'existence d'une génération de la « relève » (à partir des années 1980) qui s'interrogerait sur la manière de dépasser le schéma nationaliste et étatiste forgé par l'ensemble des générations antérieures.

Sur le plan de l'exercice pratique du travail en groupe, chacune des générations ainsi délimitée a fait l'objet d'un exposé de présentation de la part d'un membre de l'équipe. La génération des pionniers a été présentée par Raouf Hamza, celle des fondateurs par Adel Ben Youssef (également historien), celle des successeurs de nouveau par R. Hamza. Celle des héritiers a été traitée à partir de trois angles de vue différents : celui des scientifiques présenté par Fethia Barouni (sociologue), celui du mouvement étudiant présenté par Ilhem Marzouki (sociologue) et celui de la Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme présenté par Khédija Chérif (sociologue). La génération de la relève a fait l'objet, quant à elle, d'une discussion collective parmi les membres du groupe.

Si les critères ou les indicateurs générationnels ont été systématiquement repris par les différentes présentations et ont été uniformément appliqués aux différentes périodes et aux différentes thématiques, Larbi Chouikha (communicateur) s'est placé dans une approche un peu différente en mettant l'accent sur le profil et les trajectoires personnelles des intellectuels plutôt que sur les « espaces-temps » dans lesquels ils se trouvent impliqués et s'expriment.

II - Le fil conducteur de l'autonomie

La combinaison des critères sélectionnés nous a désigné le facteur de l'autonomie comme élément fondateur d'une génération intellectuelle : autonomie par rapport à l'appareil de l'État pour deux raisons essentielles. La première est que, s'agissant justement de générations intellectuelles, il est patent que les animateurs et protagonistes de ces générations ne peuvent être que les membres de la société et non pas les représentants de l'État. La deuxième raison est que, s'agissant de l'engagement de ces générations dans l'action sociale, culturelle et politique, cette action (ainsi que les débats qui l'accompagnent) ne peuvent être suscités que par les membres de la société, en opposition avec l'action de stabilisation et d'homogénéisation menée par les représentants de l'État. Le fait que la période d'émergence de la génération pionnière ait été arrêtée à 1880, c'est-à-dire coïncidant avec l'occupation coloniale, a été accrédité par l'apparition d'éléments de transition entre la figure du savant traditionnel et celle de l'intellectuel moderne. Ce dernier se définissant par un double positionnement : son détachement de la gestion du pouvoir et son engagement dans les affaires de la cité.

Cette donnée sous-jacente à l'acceptation d'une génération intellectuelle sera repérée et décelée de manière plus ou moins permanente et affirmée au travers des différentes générations.

2.1 Les pionniers (1881-1914).

La rupture ou, plus exactement, l'ébauche de rupture entre les réformateurs institutionnels (Khayreddine, Ibn Abi Dhiaf, etc.) et les membres de cette génération provient de leur désillusion voire leur désintérêt vis-à-vis d'une réforme de l'appareil d'État infiltré par la colonisation et leur focalisation sur la réforme de la société. En effet, le diagnostic formulé par eux était que l'état d'arriération et de dégradation de la population étaient l'explication ultime de la « colonialisabilité » de la Tunisie. Aussi, vont-ils s'investir dans l'action éducative et de réorganisation des cadres économiques de sociabilité permettant la mutation des corporations artisanales vers la mise en place des premières coopératives et mutuelles.

Toutefois, cette autonomie dans les préoccupations et axes d'intervention est nuancée par l'observation d'une attitude de « bienveillante neutralité » envers le pouvoir beylical. En effet, la « mise en veilleuse » du politique au profit de la réforme de la société n'était pas pensée comme une forme d'opposition à l'État. Cette option traduirait plutôt un sentiment de désaffection à son égard. Aussi, les membres de cette génération ne contesteront-ils pas l'Etat beylical. Tout au plus, certains d'entre eux adopteront une mise à distance critique tandis que d'autres auront des positions participatives et collaborationnistes de conseillers du Prince.

2.2 Les fondateurs (1920-1935).

Il ressort de la présentation faite au sein du groupe que la génération des « fondateurs » n'incarne nullement une catégorie possédant une autonomie intellectuelle. Son action et son combat, quasi exclusivement politiques visent à édifier un État-nation satellisant le monde associatif et corporatif. L'ensemble des questions socioculturelles que les « fondateurs » ont soulevé (l'identité culturelle dans son volet linguistique et religieux, l'enseignement, le statut des femmes) reste subordonné à cette finalité dans la mesure où il était réfléchi de manière à mobiliser les populations autour de cette visée politique. Quand bien même cette génération est parvenue à imposer de nouveaux termes dans le débat anti-colonialiste et à agréger les populations autour de ses objectifs, on ne trouve pas l'expression d'une autonomie intellectuelle, mais plutôt la manifestation d'une rébellion et d'une lutte politiques face à la situation coloniale.

Il reste à étudier de façon significative la fraction des réformateurs sociaux qui se déclare dans les années 1930 et dont le registre d'action est plus culturel que politique. Les écrits d'un Tahar Haddad par exemple et les polémiques soulevées par ses contradicteurs témoignent bien du prolongement de la réflexion autour de la régénérescence de la société par la promotion de ses différents secteurs (syndical, féminin, éducatif). L'émergence de ce groupe témoigne, sur fond de présence coloniale, de divergences de stratégies quant au meilleur moyen d'entreprendre le sauvetage de la Tunisie.

2.3 Les successeurs (1945-1955).

Se distinguant de la génération des « fondateurs », la génération suivante veut instaurer des modalités conventionnalistes dans la gestion du pouvoir. La primauté absolue de l'État et sa centralité seraient ainsi atténuées par des formules de dialogue et de partenariat avec le monde associatif, essentiellement syndical. L'itinéraire associatif suivi par les tenants de cette démarche s'est ressenti à travers des pratiques concrètes telles que le pluralisme dans l'appartenance des directions et leurs positionnements autonomes vis-à-vis du Parti (l'UTT, l'UGAT, l'UTAC avant la restructuration de 1955-56). Après l'indépendance, ce même cheminement se prolonge dans les revendications du noyau destourien dit « travailliste », aussi bien au sein de l'UGET, de l'UGTT que du Parti Néo-Destourien lui-même depuis l'adoption du socialisme destourien et l'expérience collectiviste de Ahmed Ben Salah jusque dans les soubassements de la crise syndicale de 1978 dont il serait une explication médiate.

L'approche consensualiste demeure néanmoins dépendante de l'idée d'une prééminence étatique. De fait, la quasi-totalité de ceux qui ont accompli cette trajectoire associative n'ont, à aucun moment,

revendiqué la séparation entre leur sphère centrale d'intervention et le Parti qui se muera en parti-État. La seule modification qu'ils réclamèrent fut la transformation des rapports d'assujettissement en des rapports de transaction ou de concertation sans que cela n'altère la communion entre les deux sphères : l'associatif apportant au politique l'expérience du terrain, de la connaissance des intérêts des différents groupes sociaux ou professionnels et lui permettant ainsi un meilleur et plus efficient encadrement de la population.

2.4 Les héritiers (1956-1980).

La devise de l'autonomie est celle qui pourrait qualifier la génération des héritiers, celle-ci ayant cherché à combattre la monopolisation et la personification absolues du pouvoir et son mode de gestion despotique.

Ce constat est vrai pour les scientifiques qui, par le biais de l'action syndicale, se sont battus pour l'autonomisation de l'université et du statut de l'universitaire ; pour le mouvement étudiant qui a tenté de créer des enclaves de contestation aussi bien syndicales que politiques; pour la LTDH (Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme) qui s'est voulue l'expression de l'ouverture libérale et démocratique du système politique. Ces tendances autonomistes ont débouché sur la mise en place effective de cadres, structures et espaces externes à l'appareil de l'État et du Parti.

Toutefois, ici encore, les résultats restent mitigés.

- Chez les scientifiques la science a été mise au service du politique. Elle a occupé une fonction de légitimation du projet de modernisation et de développement tant que l'éducation et l'université furent un des piliers de la politique étatique. Aujourd'hui, à la rationalité scientifique se serait substituée une rationalité technologique purement instrumentale mais continuant à remplir la même fonction légitimante.

- Chez les étudiants, l'attachement à des valeurs révolutionnaires n'est entré en contradiction ni avec la conviction de la suprématie de l'État comme organe de transformation de la société par le haut ni avec un certain rigorisme moral et la recherche constante d'un ancrage culturel de type patrimonial.

- Chez les militants des droits humains, la nécessité de se démarquer par la définition d'un « projet de société » donne d'emblée à la LTDH une dimension politique en lui assignant les mêmes prérogatives qu'un parti. Cette confusion avec le politique est, en outre, renforcée par les calculs politiques qui ont présidé, depuis sa création, à la formation de ses comités directeurs successifs.

III - Voies de sorties ?

Les différents exposés ont permis de démontrer que l'idée de la primauté de l'État, qui apparaît comme solidement ancrée dans la culture politique tunisienne depuis l'époque de la construction de l'État dynastique husseinite, est largement reconduite.

Ce qui pourrait expliquer que le passage par des cadres autonomes et d'opposition (UGTT, mouvement étudiantin, LTDH) a entraîné bon nombre de militants à atterrir dans les rouages du pouvoir entretenant par là la confusion entre formations civiles et institutions politiques.

Cet état de fait peut, à son tour, amener à prolonger la réflexion et l'analyse selon deux perspectives différentes mais complémentaires :

- une perspective anthropologisante nous ramenant vers la définition de ce qu'est « l'intellectuel tunisien » et ce, aussi bien à travers son vécu public que privé. La saisie de la nature problématique de cet intellectuel participerait de la compréhension de ses inclinaisons, adhésions et aspirations politiques. Perspective qui se justifie également du point de vue d'une sociologie politique au regard de l'extrême personnalisation et subjectivation du milieu « démocratique » et « d'opposition ».

- une perspective de sociologie politique qui cherche à comprendre les raisons de cette conviction quasi unanimement partagée de la subordination du sociétal au politique. On regrettera que la majorité des présentations faites par le groupe ait négligé, du fait d'une information lacunaire ou par volonté délibérée, de répondre au critère du « mode d'énonciation publique ». Ce dernier renvoie, rappelons-le, aux indicateurs des normes et valeurs, au discours d'auto-identification de la génération concernée et à son style générationnel. Mais cette oblitération dit bien qu'au sein du groupe des chercheurs même s'est implicitement opéré le choix de ne cerner les mutations générationnelles qu'à partir du vecteur de l'autonomie politique et non pas de celui de l'autonomie sociétale, comme si la première subsumait ou suffisait à la seconde.

Ces orientations de recherche ne constituent toutefois pas les données conclusives des travaux du groupe puisque celles-ci ont été fortement alimentées par l'examen de ce qui formerait une génération de la relève.

Par génération de la relève, il a été spécifiquement désigné la génération des islamistes. Le caractère émergent de cette génération et, en tout cas relevant de l'histoire immédiate, n'a pas permis de la soumettre à la même grille d'appréhension et d'analyse que les générations antérieures. Il n'en demeure pas moins que l'attribut « relève » qui lui a été accolé émane du fait qu'elle a été lue comme étant la seule à avoir induit une

rupture fondamentale. Elle seule, idéologiquement motivée et conditionnée par le débordement du cadre de l'État-nation, s'est tournée vers la société pour agir sur ses croyances tout en sachant s'adapter au changement des modes de vie.

La capacité de mobilisation de l'islamisme a trouvé à s'expliquer par ce double mouvement de détachement (ou du moins d'atermoisement) vis-à-vis de l'obsession étatiste et de proximité vis-à-vis des membres de la société, leur permettant de recouvrer leurs capacités de sujets politiques grâce à la charge subversive contestatrice à l'encontre des élites et les réinsérant, au prix d'affrontements parfois violents, dans l'historicité dont les avait exclus l'État.

Quant à la question de savoir si les « années islamistes » ne coïncidaient pas, en dépit même de leurs protagonistes et animateurs, avec un processus de sécularisation et de désacralisation du religieux qui ne dit pas son nom, elle a donné lieu à de vifs débats au sein de l'équipe.

Les termes de ce débat peuvent être ramenés à deux principaux argumentaires :

(a) selon les positions des uns, les marques de l'adhésion populaire à l'islamisme tiendraient à la persistance des pesanteurs culturelles que l'État modernisateur n'aurait pas su éradiquer et que ce courant a restauré et réhabilité. Ce à quoi d'autres ont rétorqué que si la préservation des traditions était seule en cause, c'est l'État, qui a si bien su les épargner et les ménager, qui aurait capitalisé l'engouement populaire et non pas cette vague opposante.

(b) d'après le point de vue de certains, le discours islamiste userait de duplicité, de ruse et de tactique lorsqu'il affiche des options modernisantes, notamment à l'égard des femmes, prêt à se découvrir sous son véritable jour à la faveur d'une conjoncture qui lui serait plus favorable. L'objection formulée par certains autres a souligné qu'une telle proposition postulait l'homogénéité et la cohésion absolues au sein de l'islamisme (alors même que cette concorde est démentie par l'histoire de l'Islam dès ses origines) ainsi que sa maîtrise et son contrôle total sur le cours des événements ; deux facultés qui l'auraient certainement conduit à la victoire politique en lieu et place des soubresauts et des révisions dans lesquels il s'agit aujourd'hui.

Les discussions n'ayant pas abouti sur une position tranchée, je ne saurais conclure en faveur de l'une ou de l'autre mais, simplement, en attirant l'attention sur le fait que la compréhension objective du phénomène islamiste est seule en mesure de procurer des armes pour rivaliser avec lui sur le terrain social et le dépasser.